Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 264

Artikel: Un bureau temporaire de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259179

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous relevons comme chose qui va de soi, et que personne n'a eu l'idée de contester, cette petite phrase, qui a fait couler tant d'encre et motivé tant de batailles dans notre législation nationale sur l'assurance: « L'assurance-maladie devrait comprendre sans distinction d'âge *et de sexe* (c'est nous qui soulignons !) toute personne qui exécute des travaux à titre professionnel, etc.[1] ... »; et, enfin, à l'unanimité également, une résolution demandant au B. I. T. d'ouvrir une enquête sur les moyens les plus efficaces pour vaincre les difficultés auxquels se heurte l'organisation d'un système d'assurance-maladie obligatoire dans certains pays. La Suisse rentre-t-elle dans cette catégorie de « pays extra-européens à faible densité de la population, à grandes distances et à rareté de moyens de communications » ? On pourrait se le demander, en considérant l'attitude de notre délégation qui s'est abstenue de voter ces deux projets de Convention ! soi-disant parce que la Suisse ne veut pas abandonner les bases qu'elle a données à sa politique d'assurance sociale: liberté de l'assurance (et les cantons où l'assurance est obligatoire ne sont-ils donc pas suisses? et un fort mouvement en faveur de l'obligation sur le terrain fédéral ne se dessine-t-il pas ces dernières années ?) et assurance étendue à chacun, et non pas restreinte à des catégories de travailleurs, comme le prévoient les Conventions internationales (ces catégories sont si vastes que, pratiquement, elles englobent, en les obligeant à s'assurer, tous ceux qui, d'après la législation suisse, *peuvent* s'assurer, mais ne le font pas). Mais c'est malheureusement une tendance assez fréquente chez nous de se refuser à être partie à des Conventions internationales, parce que l'on affirme en se rengorgeant que notre législation est de beaucoup supérieure à tout ce qu'essayent de réaliser les dites Conventions — ce qui n'est pas toujours prouvé (et, d'ailleurs, celles-ci représentant un minimum, qui nous empêche de faire davantage que ce qu'elles stipulent?) et ce qui dénote, d'autre part, une faiblesse regrettable du sentiment de la solidarité internationale. Après cela on nous dira, à Berne, que ce que la Suisse vote et ratifie, elle le met à exécution, alors que d'autres pays le prennent plus à la légère avec leur signature en matière de Conventions du travail....

* * *

Ceux de nos lecteurs qui ont eu la patience de nous suivre le long de ces deux articles ont au moins une récompense: celle de constater combien riche, combien varié, est le travail de la S. d. N. et de ses organismes auxiliaires, à combien de domaines il touche, alors que, trop souvent encore, on le croit limité à des activités purement politiques ou pacifistes. Et nos lectrices, tout spécialement, auront pu se rendre compte une fois de plus de l'importance pour les femmes des problèmes qui s'étudient et se discutent à Genève, de la valeur de la collaboration des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes à ces travaux, et des encouragements que donne ainsi la S. d. N. à notre féminisme. On a souvent cité la réponse du Conseil fédéral à une de nos Associations lui demandant de faire représenter les intérêts féminins dans une délégation: « Notre rôle n'est pas de nous faire l'avocat du féminisme auprès de la S. d. N. »; ne pouvons-nous pas, retournant cette réponse, comme on l'a également souvent fait, dire que, au contraire, c'est bien plutôt la S. d. N. qui est l'avocat du féminime auprès de nombreux gouvernements ?

J. Gueybaud.

[1] Le premier projet de Convention contient en outre un article qui stipule qu'il ne porte aucune atteinte aux dispositions votées à Washington concernant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement. — Le numéro des *Informations sociales* que nous avons déjà mentionné contient également les quatre textes sur l'assurance-maladie dont il est question ici.

Un Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes à Genève

Comme l'an dernier, l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes ouvrira à Genève, durant les premières semaines de l'Assemblée plénière de la S. d. N., un Bureau temporaire destiné à servir de lieu de réunion à toutes les féministes étrangères et suisses de passage dans cette ville, et à leur fournir un local où elles pourront se rencontrer. Ce Bureau sera situé au Foyer du Travail féminin, cours de Rive, 11, et par conséquent à moins de trois minutes de la Salle de la Réformation, où siégera l'Assemblée, et sera ouvert toutes les après-midis, dimanche excepté, de 14 à 16 h., du 29 août au 17 septembre, la semaine qui précède l'Assemblée étant toujours une de celles où la vie internationale est la plus intense à Genève. On y trouvera des journaux et des publications à consulter, on pourra y faire sa correspondance, y prendre le thé, y obtenir des renseignements utiles, peut-être même des cartes d'entrée pour l'Assemblée, savoir quelles féministes de marque sont de passage à Genève à ce moment-là, etc., etc.

Parmi les membres du Comité de l'Alliance, Mrs. Corbett Ashby, Mme Plaminkowa, d'autres encore sans doute, viendront à Genève à cette occasion, Mlle Gourd, secrétaire générale, devant également rentrer de vacances pour cette date. A défaut de Mrs. Bompas, retenue à Londres par les préparatifs de la Conférence de la Paix d'Amsterdam, Miss Baumann, dont le concours a été si apprécié lors de plusieurs Congrès féminins internationaux, viendra également

---

ter mieux que moi à toute émotion. Ce qui m'a surtout impressionnée, c'est de constater une fois de plus l'affreuse solitude qui pèse sur tant de gens. La plupart des inscriptions dédiées à leurs bêtes domestiques par les 18.000 personnes qui les ont fait enfouir dans l'île depuis environ vingt ans, — un gros chiffre, n'est-ce pas, et qui établit bien l'utilité de ce cimetière unique au monde, — la plupart de ces épitaphes, dis-je, crient le tourment de vivre seul, sans famille, sans amis, avec seulement l'affection d'un petit favori à quatre pattes. Comment ne pas dire sa reconnaissance à cet humble et unique ami? Et le visiteur peut lire: *A Brillant, mon dernier ami. — Riquet, ami fidèle et tendre, parti sans m'attendre. — Mon Boby, mon plus petit et mon plus fidèle ami. — Mon beau Sultan, un bon chien de garde, un bon bonhomme. — Mon cher et fidèle Fox, mon seul ami et mon inséparable compagnon. — Dora, la seule compagne de mes jours de solitude. — Mon amie Kate, chienne. — A Pompon, mon meilleur ami,* », etc., etc.

Oui, pas mal de sensiblerie, des affectations, des préciosités: des chéries à leurs mémères, des amours à leurs pépères, des bons toutous à leurs maîmaîtres, des « mon âme est avec toi » et des « petite chose si aimante et si aimée ». Cependant, j'ai assez goûté cet adieu: « *A ma chère petite compagne, ta vieille maman qui ne t'oubliera jamais.* » Les pauvres gens que ceux qui n'ont à aimer maternellement que des bêtes! que ceux qui n'ont auprès d'eux, dans les heures noires, qu'un bon « *Rip, témoin de toutes les peines!* »

Une petite tombe modeste est élevée à « *Gin, terrier écossais abandonné par un millionnaire, recueilli par une pauvre domestique, et qui fut un compagnon fidèle et reconnaissant.* » Il me paraît qu'une visite au cimetière des chiens aide à mieux connaître les humains. Ce n'est pas seulement à cause de « Gin » que je dis cela, mais aussi parce que j'ai causé avec une femme élégante jaillie d'une somptueuse limousine, et qui manqua m'éborgner en jetant loin d'elle les rameaux de laurier tranchés par son sécateur. Elle s'excusa, je répondis, et voilà la conversation engagée. « J'ai sous cette dalle, me confia l'inconnue, un chien, une chienne et un chat. C'étaient des amis fidèles, c'étaient mes seuls amis, Je ne les remplacerai jamais. L'inscription sur la pierre, je l'ai fait enlever à cause des sarcasmes du public du dimanche. Je ne peux pas me consoler... j'ai toujours été seule au monde... je viens ici tous les jours... » — « Vous n'avez pas d'enfants, Madame? » — « Non... et c'est pourquoi... » Et son geste montra le tombeau de ses amis à quatre pattes. Peut-on imaginer sort plus triste que celui d'une femme dont le cœur est mort avant d'avoir cessé de battre, comme enfoui sous la pierre qui recouvre trois pauvres bêtes? J'avais grande envie de lui dire d'adopter des enfants misérables ou abandonnés et que ça vaudrait mieux. Mais ses yeux étaient si désespérés que je m'éloignai sans rien oser dire.

Comme dans la société humaine, il y a des classes différentes dans la société des bêtes de l'île des Ravageurs. Il s'y trouve des aristocrates, des célébrités et des riches, et il s'y trouve de pauvres bougres. Les aristocrates ont de belles statues de marbre faites à leur image de chiens de race ou de minets exotiques et précieux. Les riches ont toutes sortes de recherches luxueuses, des dorures, des fleurs en masse. Les célébrités sont fort intéressantes; c'est-à-dire qu'un peu de la gloire de leurs maîtres magnifie leur dépouille. Tous les grands noms parisiens de l'art et de la science, des lettres, de la musique, et du théâtre sont inscrits sur les minuscules tombeaux de leurs favoris. Tous les grands noms, ou peu s'en faut:

travailler à ce Bureau, qui se propose d'organiser, durant ces trois semaines, et avec le concours de femmes spéciament qualifiées, des causeries en série sur les questions d'intérêt féministe d'ordre international ou en relations avec la S. d. N. Enfin, le Comité de l'Alliance recevra tous les lundis, à 5 heures, tous ceux qui voudront lui faire le plaisir d'accepter une tasse de thé, et de nouer ainsi avec l'Alliance Internationale d'utiles relations.

Cette invitation s'étend, bien entendu, aux lectrices et lecteurs du *Mouvement* qu'intéressent les questions internationales, et nous espérons que nombre d'entre eux en profiteront, et contribueront par leur présence, et par l'intérêt qu'ils lui manifesteront ainsi, à faire de ce Bureau temporaire un centre féministe international vivant et actif, et par conséquent utile à l'Alliance.

De-ci, De-là...

Le Cours de vacances suffragiste de Macolin.

Nous avons reçu des nouvelles fort intéressantes du plein succès de ce cours, qui a réuni une cinquantaine de participantes. Mais... comme c'est un Cours de Vacances, et que c'est sous le signe des vacances que paraît ce numéro du *Mouvement*, nous avons pensé faire grâce à la collaboratrice chargée de nous envoyer un compte-rendu, en ne le lui demandant que pour notre prochain numéro, et en lui laissant ainsi, à elle aussi, des vacances! ... Nos lecteurs ne nous en voudront pas.

Cartes du 1er août.

Cette année encore, c'est à des femmes qu'est destiné le produit de la vente des cartes et des insignes du 1er août, et, cette année aussi, comme l'an dernier, à des femmes ayant consacré leurs forces, et souvent leur santé, au service de la collectivité. Car, si, en 1926, ce sont des mères épuisées pour avoir mis au monde et élevé de futurs citoyens et citoyennes qui ont bénéficié des sommes recueillies en un jour de fête nationale, en 1927, ces sommes seront attribuées aux gardes-malades et infirmières malades ou invalides, à celles pour lesquelles il existe encore si peu de caisses d'assurance, pour lesquelles la vieillesse, l'incapacité de travail, l'usure des forces sont un constant souci — et un souci dont nous sommes toutes et tous responsables, puisque c'est à notre service et à celui de nos proches que des femmes ayant embrassé cette carrière de dévouement ont employé leurs forces et leurs capacités. Comme toutes les travailleuses d'ailleurs, n'ont-elles pas droit à un repos assuré en cas de maladie et de vieillesse? Et puisque nous autres, féministes, qui défendons si chaleureusement ce principe, pouvons contribuer à leur assurer ce repos... achetons les cartes et portons l'insigne du 1er août!

La néo-matriarcat.

Le numéro de juin de la revue *Vers l'Unité* (revue qui est, comme l'on sait, dirigée par une femme, Mme Th. Darel) publie un article curieux et intéressant sur le *Néo-Matriarcat*, dû à M. R. Chochon, avocat. Article intéressant parce que, dans une revue qui s'intitule « organe de la droite nouvelle », il défend une thèse assez avancée en matière de droit féminin et de droit familial.

Une femme philosophe et féministe d'avant-garde

Clémence ROYER (1830-1902)

(Suite et fin.) [1]

La célébrité de Clémence Royer n'eût point été contestée, si son fils eût vécu, car il aurait travaillé à la faire connaître et mis en valeur du moins ses dernières conceptions. Malade et absent, il dut remettre cette tâche à son retour en France; il ne revint pas et n'a pas rempli ce pieux devoir. La philosophe avait désigné trente co-héritiers et douze exécuteurs testamentaires de son œuvre intellectuelle, qui ne purent même pas empêcher la dispersion de travaux et de papiers de valeur, lors de la liquidation officielle. Le conservateur de la Bibliothèque nationale refusa ses nombreux manuscrits. Un des exécuteurs testamentaires brûla toute sa correspondance et des documents importants, pour sauvegarder sa mémoire de ce qu'il considérait comme une faute: son union avec Pascal Duprat. Et le comité consitué pour publier ses manuscrits ne publia rien...

L'œuvre de Clémence Royer est volumineuse, mais en grande partie inédite: trois grandes caisses de manuscrits eussent mérité la publication combien plus qu'un tas de fadaises qui trouvent des lecteurs par milliers ! Seront-ils jamais édités ? A notre époque de spécialisation forcée, il sera difficile d'en juger, comme il est presque impossible d'apprécier l'œuvre dans son ensemble. D'ailleurs, tous les vingt ans, la science se renouvelle; à peine entrés dans l'activité de la vie, nos élèves doivent déjà reviser leur savoir. Un choix s'impose évidemment dans l'œuvre de la philosophe: souhaitons du moins que les derniers grands travaux de ce vaste cerveau constructeur soient publiés sous peu et honorent notre sexe par leur synthèse de grand envol, leur vaste système de philosophie, étayé sur la science et les conceptions sociales qui en découlent: ce sont des productions uniques de science féminine... et ce seraient des arguments incontestables à opposer aux dénigreurs des capacités intellectuelles de la femme, pour montrer, chez le

[1] Voir le *Mouvement Féministe*, Nos 261 et 263.

---

les chats de François Coppée et ceux de Barbey d'Aurevilly sous l'ombre de la même laurelle; la chienne de Sully-Prudhomme voisine avec Kroumir, le chat d'Henri Rochefort, petite bête fidèle qui mourut de chagrin dix jours après le décès du célèbre publiciste. Et combien d'autres je pourrais citer!

Pour trouver le lieu où reposent les pauvres bougres, il faut quitter le cimetière proprement dit, élégant jardin planté de beaux arbres, orné de claires fontaines et de corbeilles fleuries, avec des bancs de pierre à chaque carrefour, pour descendre sur la berge de la Seine. Ici sont les toutous faméliques et les chats de misère. Un grand nombre de Parisiens, trop désargentés pour payer l'enfouissement de leurs petits amis dans la nécropole des animaux riches, ont établi dans ce coin de l'île de minables tombeaux. Des planchettes portent des noms qui s'effacent. A chaque pas, des imaginations touchantes et saugrenues: tombes décorées de petits cailloux blancs et ronds, ou de tessons brillants disposés avec un goût de sauvage; des coquilles de moules et d'huîtres, chipées dans les boîtes à ordures des restaurants, et délimitant de tout petits enclos; de vieux grillages de cages à lapins qui s'efforcent d'imiter la grille de luxe, et des fleurs modestes en attendrissants petits bouquets, fanés comme s'ils avaient été serrés dans une menotte d'enfant. C'est sans doute une petite fille qui a apporté ici la carcasse d'un lit de fer de poupée: « Ça fait riche », aura-t-elle pensé.

L'inégalité durant la vie et après la mort des humains, pauvres et riches, a son pendant dans l'inégalité des animaux fidèles, de ces chiens, dont on a dit « être la vertu qui, ne pouvant se faire homme, s'est faite bête », ou de ces « chats puissants et doux », orgueil de la maison ». Dans ce cimetière aux inscriptions touchantes, qui a son coin des riches et son coin des pauvres, n'est-il pas compréhensible que le rire s'arrête, que l'intérêt s'éveille, et que l'émotion étreigne auprès des petites tombes de nos frères inférieurs?...

JEANNE VUILLIOMENET.

Brochures reçues

Un quart de siècle au service du mouvement antialcoolique. La brochure qui porte ce titre est due à la plume du Dr Max Oettli, directeur du Secrétariat antialcoolique suisse à Lausanne. Elle donne des précisions sur une activité qu'on savait être intéressante et qui l'est encore beaucoup plus qu'on ne le croyait, sur des résultats très encourageants, sur une propagande extrêmement bien faite par la plume et par la parole — brochures, conférences, — voire même par le pinceau — affiches et tableaux —, et par une Exposition itinérante, dont le matériel est usé à force d'avoir été utilisé et d'avoir voyagé. La participation du Secrétariat au travail politique est exposée en quelques pages très claires finissant sur une note optimiste, tandis que le chapitre des finances conclut à un déficit. Le Secrétariat a besoin d'argent pour tourner et nous espérons qu'il en recevra.

J. V.